

COLLECTE DES DÉCHETS

# Place à la sécurité



*Ensemble, soyons vigilants !*

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

# Ripeurs : du matin jusqu'au soir des professionnels à votre service

Les agents responsables de la collecte effectuent le ramassage des poubelles sur les 25 communes de Lorient Agglomération. La collecte des déchets, ce sont près de 200 personnes à votre service.

- Lorient Agglomération figure parmi les collectivités françaises les plus performantes en termes de collecte sélective des déchets : une réussite obtenue grâce à la participation des habitants et au travail des agents de collecte.
- Les agents chargés de la collecte ont acquis au fil des années un savoir-faire qui nécessite de plus en plus de technicité. Ces agents effectuent une mission de service public rendue à tous les habitants. Avec le nouveau dispositif de collecte, Lorient Agglomération engage une démarche d'amélioration de la sécurité de tous : agents et usagers.



## Attention aux accidents !

Malgré une très forte évolution des matériels et du métier d'agent de collecte depuis 20 ans, la collecte des déchets reste une mission de service public où les risques d'accidents corporels et matériels sont bien réels.

*Ensemble,  
soyons  
vigilants !*



# Agir pour collecter en toute sécurité

En répertoriant toutes les situations à risque, l'objectif de Lorient Agglomération est de supprimer les manœuvres dangereuses du camion et ainsi limiter les risques pour les agents et les habitants.

- Les mesures adoptées porteront principalement sur la limitation des manœuvres et **la suppression de la circulation en marche arrière du camion**, particulièrement dangereuse pour les agents comme pour les usagers.
- Consciente du changement d'habitude que ce dispositif va entraîner chez les habitants concernés, Lorient Agglomération traitera chaque situation au cas par cas.



## 4 mesures à adopter pour la sécurité de tous

ENGAGEMENT

n°1

J'amène ma poubelle jusqu'au point de regroupement si j'habite dans un endroit où il est difficile de circuler pour le camion.

ENGAGEMENT

n°2

Je gare ma voiture seulement aux endroits autorisés ne gênant pas la circulation du véhicule de collecte pour assurer le service.

ENGAGEMENT

n°3

Je respecte le marquage au sol et je suis vigilant aux manœuvres effectuées par le camion de collecte.

ENGAGEMENT

n°4

Je suis vigilant lorsque mes enfants jouent dans la rue, pour éviter qu'ils ne s'approchent trop près du véhicule de collecte.

# Place à la sécurité !

# COLLECTE DES DÉCHETS

Et moi,  
quelle est ma  
situation ?

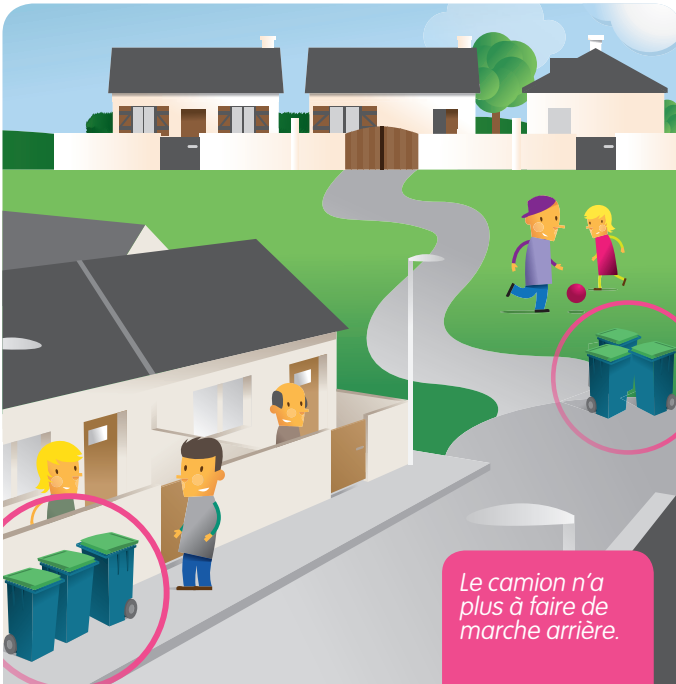


J'habite dans  
une impasse  
sans possibilité  
de retournement



Si j'habite une impasse,  
pour collecter les poubelles,  
le chauffeur du camion doit :

- effectuer une marche arrière tout le long de l'impasse ;
- prendre le risque de ne pas voir un obstacle sur son parcours.



## CONSIGNES



**Je dépose ma poubelle  
au début de l'impasse sur  
un point de regroupement  
pour éviter au chauffeur  
d'effectuer une manœuvre  
dangereuse.**

*Le camion n'a  
plus à faire de  
marche arrière.*



# COLLECTE DES DÉCHETS

Et moi,  
quelle est ma  
situation ?



J'habite dans  
une impasse  
avec possibilité  
de retournement

Si j'habite dans une impasse permettant le demi-tour d'un camion (placette ou raquette de retournement), le chauffeur du camion doit pouvoir manœuvrer en toute sécurité sur cet espace.



## CONSIGNES



Je veille à laisser libre l'espace de retournement pour que le camion puisse assurer un service en porte à porte des poubelles dans cette impasse. À défaut, j'utiliserai le point de regroupement qui sera créé en bout d'impasse.

L'impasse n'est  
plus encombrée.



# COLLECTE DES DÉCHETS

Et moi,  
quelle est ma  
situation ?



J'habite dans un  
lotissement sans  
stationnement  
matérialisé et  
encombré



Si j'habite dans un quartier  
où l'espace public est  
encombré et/ou il n'y a pas  
de place de stationnement,  
le chauffeur du camion doit  
slalomer entre les obstacles  
encombrant le passage :  
véhicules, remorques,  
caravanes...

## CONSIGNES



**Je laisse l'espace accessible  
aux services publics.  
À défaut, j'utiliserai le point  
de regroupement qui sera  
créé à l'entrée de mon  
quartier.**



*Le camion n'a  
plus à effectuer  
des manœuvres  
dangereuses.*



## COLLECTE DES DÉCHETS

Et moi,  
quelle est ma  
situation ?



Je fais  
attention au  
stationnement  
de ma voiture

Quand une voiture est mal stationnée (stationnement interdit ou gênant), cela empêche le passage aisé du véhicule de collecte et oblige le chauffeur à effectuer des manœuvres parfois délicates.



*Les voitures sont  
bien garées :  
le camion peut  
passer.*

## CONSIGNES



**Stationner sa voiture  
correctement, c'est  
permettre au service  
d'assurer la collecte dans  
des conditions de sécurité  
optimales.**





**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

## Une information ? Un renseignement ?

- Téléphonnez au

**N°Vert 0 800 100 601**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- Consultez le site de Lorient Agglomération

**[www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)**